

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les prestations fournies par VVP Solutions SRL (ci-après "le Prestataire") dans le cadre de ses activités de consultance événementielle, organisation, location, sous-location, livraison, montage, démontage et reprise de matériel événementiel (matériel audiovisuel, mobilier, matériel Horeca, etc.) en Belgique.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

2. Devis et commandes

- 2.1. Les devis sont valables pendant 15 jours calendaires à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire.
 - 2.2. La commande est considérée comme ferme et définitive dès réception du devis signé avec la mention « Bon pour accord » ou par validation écrite (email, signature électronique).
 - 2.3. Toute modification postérieure à la commande devra être acceptée expressément par le Prestataire et pourra entraîner une révision des prix.
-

3. Tarifs et conditions de paiement

- 3.1. Les prix sont indiqués en euros, hors TVA, sauf mention contraire.
 - 3.2. Sauf stipulation contraire, un acompte de 30 % du montant total est exigé à la commande. Le solde est payable au plus tard 5 jours avant la date de l'événement.
 - 3.3. En cas de non-paiement à l'échéance, des intérêts de retard de 10 % l'an seront dus de plein droit et sans mise en demeure, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant impayé, avec un minimum de 100 €.
 - 3.4. Le matériel reste la propriété exclusive du Prestataire.
-

4. Livraison, montage et reprise

- 4.1. Le Prestataire s'engage à livrer et reprendre le matériel aux dates convenues, sauf cas de force majeure.
- 4.2. Le lieu de livraison doit être accessible et prêt à recevoir le matériel. Toute attente ou difficulté d'accès non signalée à l'avance pourra faire l'objet de frais supplémentaires.
- 4.3. Le montage et démontage sont réalisés par le Prestataire uniquement si inclus dans l'offre.
- 4.4. Le client s'engage à veiller à ce que le matériel soit disponible et accessible à l'heure convenue pour la reprise.

5. Utilisation du matériel

- 5.1. Le client s'engage à utiliser le matériel conformément à sa destination normale et à en prendre soin.
- 5.2. Toute dégradation, perte, ou vol survenu pendant la période de location est à la charge du client.
- 5.3. Le client s'engage à souscrire une assurance couvrant le matériel loué pendant la durée de mise à disposition.
- 5.4. Il est interdit de sous-louer ou de céder le matériel à un tiers sans accord écrit du Prestataire.
-

6. Responsabilité

- 6.1. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages indirects, pertes d'exploitation, ou préjudices liés à un dysfonctionnement du matériel si celui-ci n'a pas été manipulé conformément aux instructions.
- 6.2. La responsabilité du Prestataire est en tout état de cause limitée au montant de la facture concernée.
- 6.3. En cas de force majeure (grèves, intempéries, pannes, pandémie, etc.), les obligations du Prestataire peuvent être suspendues ou annulées sans indemnité.
-

7. Annulation de commande

7.1. En cas d'annulation par le client :

- Plus de 30 jours avant l'événement : remboursement de l'acompte déduction faite de 10 % pour frais administratifs.
- Entre 30 et 7 jours avant l'événement : l'acompte est conservé.
- Moins de 7 jours avant l'événement : 100 % du montant total est dû.

7.2. En cas d'annulation par le Prestataire pour motif légitime, celui-ci s'engage à rembourser les sommes perçues, sans autre indemnité.

8. Propriété intellectuelle

La société VVP Solutions SRL reste titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux concepts, créations, mises en scène, scénographies, contenus visuels ou tout autre élément original imaginé dans le cadre de l'organisation des événements. Sauf disposition contraire écrite, aucune cession de droits n'est consentie au client, même après paiement complet de la prestation. En outre, sauf opposition expresse du client formulée par écrit avant l'événement, VVP Solutions SRL se réserve le droit de prendre des photographies et/ou vidéos lors de l'événement, et de les utiliser à des fins de promotion commerciale (site internet, réseaux sociaux, portfolio, etc.), dans le respect du droit à l'image et de la vie privée.

9. Données personnelles

Les données personnelles du client sont traitées conformément au RGPD. Elles ne sont utilisées que dans le cadre de la gestion de la relation commerciale. Le client peut exercer ses droits (accès, rectification, suppression) à l'adresse : info@vvpsolutions.be

10. Litiges et droit applicable

- 10.1. Les présentes CGV sont soumises au droit belge.
 - 10.2. En cas de litige, les parties privilégieront une résolution à l'amiable. À défaut, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles seront compétents.
-

11. Acceptation des CGV

La signature du devis ou le paiement de tout acompte vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.